

Les Open Science Partnerships

 openscience.pasteur.fr/2025/03/19/les-open-science-partnerships/

CeRIS - Institut Pasteur

19 mars 2025

Dans sa recommandation sur une science ouverte de 2021, l'UNESCO invite les acteurs de la recherche à « encourager des **partenariats public-privé** équitables pour la science ouverte et faire participer le secteur privé à la science ouverte ».

Ces partenariats scientifiques public-privé peuvent être de plusieurs types. Dans le modèle traditionnel, les collaborations sont généralement soumises à des politiques restrictives en matière de droits de propriété intellectuelle et de partage des connaissances. Mais un nouveau modèle suscite de plus en plus d'intérêt : le modèle des **Open Science Partnerships** (OSP).

Les OSP ont été définis par E. Richard Gold comme des « collaborations entre le privé et le public qui présentent certains éléments communs : **ouverture des publications, des données, des outils et du matériel**, et **absence de droits de propriété intellectuelle** qui pourraient limiter l'amélioration ou l'utilisation des inventions créées conjointement. »

Une étude exploratoire publiée en 2024 tente de caractériser les **différentes formes d'OSP**, en se basant sur cinq exemples dans le domaine biomédical :

- Le Structural Genomics Consortium (SGC) vise à comprendre les fonctions de toutes les protéines codées par le génome humain et à accélérer ainsi la découverte de nouveaux médicaments.
- Open Targets (OT) utilise les données de la génétique et de la génomique humaines pour l'identification systématique de cibles médicamenteuses.
- EUbOPEN génère des outils en libre accès (bibliothèque chimio-génomique, sondes chimiques...) pour mieux comprendre la biologie des maladies inflammatoires.
- Early Drug Discovery Unit (EDDU) a pour objectif d'accélérer la découverte de médicaments pour améliorer la vie des personnes atteintes de maladies neurologiques.
- Open Discovery Innovation Network (ODIN) permet aux chercheurs universitaires et industriels de co-créeer des projets de recherche ouverts pour la découverte de médicaments et de diagnostics.

Ces cinq exemples se distinguent par bien des aspects : motivation de la mise en place du partenariat, organisation, objectifs de recherche, moyens mis en œuvre pour les atteindre, etc. Ils présentent toutefois certaines similarités :

- Une **base contractuelle** garantissant que les partenaires adhèrent aux principes de la science ouverte,
- Une certaine forme de **co-création** d'idées, d'activités et/ou de résultats entre les partenaires,

- L'**exigence d'ouverture des résultats** du partenariat, mais avec des approches différentes (partage immédiat, ou après un certain délai, ou après un processus d'évaluation...)

Finalement, les OSP présentent plusieurs avantages par rapport aux modèles traditionnels :

- Ils permettent une **diffusion plus rapide** des connaissances et des innovations, en ouvrant la porte à une collaboration étendue.
- Ils renforcent la **crédibilité** des projets, car les résultats sont vérifiables et accessibles par tous, réduisant ainsi les risques de biais ou de partialité.
- Ils renforcent la **confiance** entre les acteurs publics et privés, en créant un environnement plus équitable où toutes les parties prenantes ont accès à l'information et peuvent participer activement.